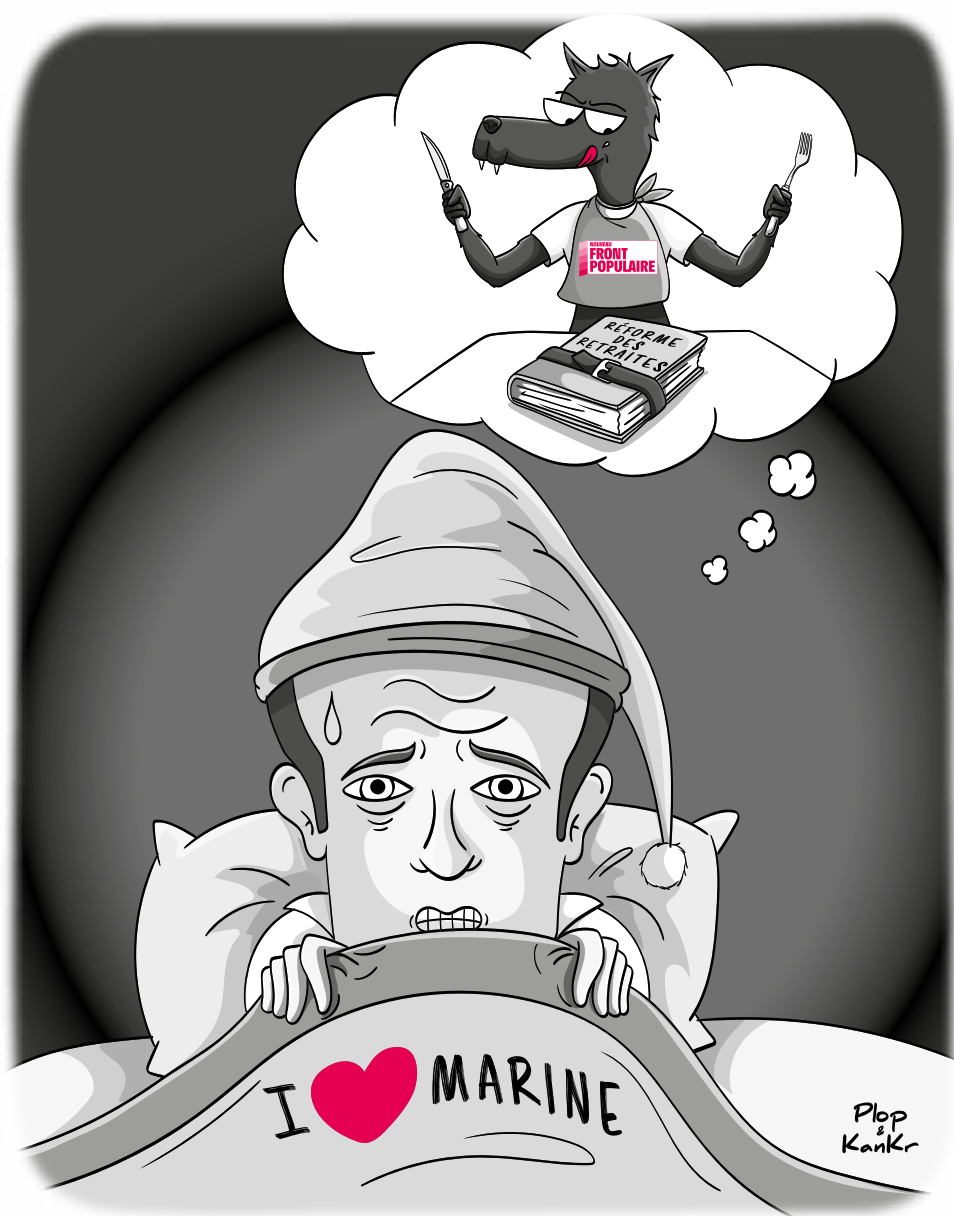


L'Anjou laïque

N° 149 Journal de la Fédération des Œuvres Laïques de Maine-et-Loire - 3,60 € - Octobre, Novembre, Décembre 2024

L'INVERSION DES RÉSULTATS



**Si la démocratie
avait été.....** p.3

**La Frances des
inégalités** p.4

**Inclusion par le travail
et le sport.....** p.5

**Argent public pour le
privé** p.6

**Liberté de conscience
des enfants** p.7

**Les trois
droites** p.12

Également au sommaire de ce numéro

Portrait : Marina Giet p.2
Fausse bonne idée p.4
Un mathématicien p.8
Visite chez Julien Gracq p.10

Le Chalet du Cart p.13
Disparitions p.14
Jeux p.15
Humeurs laïques p.16



Marina Giet

Anjou Laïque : Tu n'es pas native de Beaupréau, aussi fus-tu certainement surprise de la situation scolaire de ce canton. ?

Marina Giet : Lorsque nous sommes arrivés dans les Mauges en 2000, nous n'avions pas d'enfant, nous n'avions donc pas conscience de la situation scolaire du canton. C'est quand notre fille a dû être inscrite à l'école en 2004 que nous avons découvert cette "particularité". En effet, nous habitons la commune d'Andrezé qui n'avait pas d'École Publique à l'époque. Je me suis donc rendue à la Mairie pour savoir comment faisaient les familles qui souhaitaient scolariser leur enfant à l'École de la République. On m'a répondu que toutes les familles mettaient leurs enfants à l'école d'Andrezé (privée) et qu'il n'y avait que quelques exceptions de familles qui habitaient sur les extérieurs de la commune et qui se trouvaient plus près de Beaupréau. Il était sous-entendu que c'était plus une question de proximité géographique qu'un choix idéologique. Cela m'a interpellé, car chez moi, en nord Loire, s'il n'y a qu'une école dans un village, elle est publique !



A. L. : Tu as donc commencé ta scolarité dans le public ?

M. G. : Oui et je l'ai poursuivie dans cette école de la République. Originaire de Brion, à côté de Beaufort-en Vallée entre Angers et Saumur. J'ai commencé ma scolarité à l'École du bourg auprès d'un enseignant qui s'appelait Alain Leroy. Un instituteur que j'admirai. Maître d'application, il recevait des stagiaires et intervenait à l'école normale mixte d'instituteurs et d'institutrices. J'ai poursuivi dans un collège Public d'enseignement secondaire à Beaufort-en-Vallée, puis, bonne élève, au Lycée Joachim

du Bellay à Angers en face la F.O.L. Après un passage à l'université d'Angers, j'ai passé un BTS Technico-Commercial en vins et spiritueux au lycée Edgard Pisani à Montreuil Bellay. J'ai évité les établissements privés très nombreux dans l'enseignement agricole. Il faut savoir que l'enseignement privé agricole est bien vu par l'État d'une République laïque. La loi Astier de 1919, jamais remise en cause, permet un financement public en matière d'investissement et de fonctionnement. La loi Rocard de 1984 a renforcé cette bienveillance en alignant le statut des enseignants du privé sur celui du public.

A. L. : Quelle fut ta première réaction en tant que parente d'élève ?

M. G. : J'allais chercher ma fille. Un jour à l'école, j'ai assisté à une situation assez improbable : Une maman d'élève se tenait à la sortie avec un micro et interpellait les parents pour qu'ils se mobilisent pour la construction d'un collège Public à Beaupréau. Sur le coup, j'ai été un peu incrédule me disant que s'il y avait besoin d'un collège public à Beaupréau, il y en aurait un ! Au fil du temps, j'ai creusé le sujet et découvert la particularité de la situation de l'École Publique dans les Mauges. Cette situation est inimaginable ailleurs dans le pays. Beaupréau est toujours la plus grande ville de France (23 000 habitants) sans collège public.

A. L. : En prenant conscience de l'hégémonie de l'enseignement privé catholique tu t'es investie dans le Collectif pour la promotion de l'École publique dans les Mauges

M. G. : Ce collectif a été créé en 2004. Ses revendications étaient multiples : création d'écoles publiques (Jallais, Gesté, Andrezé), création d'un collège et d'un Lycée public à Beaupréau. Parente d'élève très impliquée j'en fus rapidement la présidente.

A. L. : Ensuite ce fut une collaboration avec le Collectif vigilance laïcité de Maine-et-Loire

M. G. : Ce Collectif départemental a toujours soutenu les actions du Collectif local pour la promotion de l'École Publique dans les Mauges. Les différentes organisations qui composent le CVL ont toutes pour but la défense de l'école publique.

Les collectifs ont conjointement organisé un voyage en car à Paris pour rencontrer la ministre de l'Éducation Nationale où nous avons remis une pétition de plus de 5 000 signatures réclamant la construction d'un collège public à Beaupréau.

Les collectifs ont rencontré différentes instances : Mairie, département, région, gouvernement dans le but d'obtenir l'ouverture du Lycée et du collège de Beaupréau.



Avec Jack Proult, nous avons rencontré Jean-Louis Bianco, président de l'observatoire de la Laïcité. Il nous écouta poliment mais s'abstint d'intervenir.

Des manifestations ont été organisées à Nantes (c'était pour le lycée), à Angers, Montreault, Beaupréau et devant Terra Botanica largement subventionné par le Conseil départemental.

A. L. : Maintenant coordinatrice du Collectif Vigilance laïcité comment comptes-tu élargir ton domaine d'actions ?

M. G. : Mon but sera de défendre l'école Publique sur tout le Maine et Loire. En effet, avec la création des communes nouvelles, certains maires se permettent d'orienter les élèves vers une école plutôt qu'une autre comme nous l'avons vu dernièrement aux Garennes sur Loire.

Nous serons également vigilants quant à l'ouverture de nouvelles écoles hors contrat ! Les différentes composantes du Collectif Vigilance Laïcité ont organisé une assemblée débat le 27 mars dernier à laquelle étaient invités tous les amis de l'École Publique. Ce fut une réussite. Au-delà de la sauvegarde des implantations des écoles publiques laïques, lors de cette réunion il fut insisté sur les moyens à accorder pour un bon fonctionnement. Nous sommes loin du compte. Les collectifs seront toujours utiles.

Propos recueillis par Jack Proult

Et si la démocratie avait été

L'usage démocratique aurait voulu que Lucie Castets, choisie par le Front populaire soit nommée Première Ministre. Mais de l'usage démocratique Emmanuel Macron est loin d'en être un adepte.

Maître des horloges, il entend y rester. Il prétendit qu'un gouvernement formé par cette haute fonctionnaire aurait été censuré. Aussi se posant « modestement » garant des institutions la récusait-il. Il se substitua ainsi à l'Assemblée nationale. Un échec cuisant n'a pas suffi à lui faire perdre son comportement d'élu de droit divin. Essayons pourtant d'imaginer ce que le « monarque » défait refusa d'envisager. Avant une censure possible, il y aurait eu un discours de politique générale établissant des priorités et leur ordre de mise en œuvre. Il est plausible de penser qu'un décret suspendant la réforme des retraites aurait pu faire l'objet de la première annonce et de la première décision à prendre. Une enquête de France Info du 31/08/24 atteste que la trêve olympique n'a pas fait oublié les dommages de cette réforme notamment chez le peuple remercié lors de la crise du covid et spolié depuis. Si un tel premier engagement eût été avancé, ne doutons pas du soutien populaire. Devant une telle promesse, il eût été délicat, même pour le Rassemblement national, de censurer. Ce dernier, en effet, n'aurait pas pris le risque de se discréditer aux yeux d'une partie de ses électeurs. Sur la forme, user d'un décret aurait été difficilement contestable alors que la réforme est passée en force grâce au 49-3. Et, sait-on jamais, cette première victoire soutenue par la rue aurait pu en engranger d'autres. Macron eût été dépité. L'alignement de la France sur la politique européenne néo-libérale aurait marqué le pas. Son refus d'envisager ouvertement ce scénario ne prouve pas qu'il ne l'envisageât pas. Et, c'est, au contraire, certainement parce qu'il avait prévu ses retombées possibles qu'il le refusa. Imbu de lui-même, il ne se voyait pas en Président d'un pays qui osait se démarquer d'une Europe néo-libérale. Ami des supers riches, il ne se voyait pas cohabiter avec un gouvernement susceptible de les obliger à contribuer à proportion de leurs moyens à la richesse nationale. Fidèle à l'Europe de teneur capitaliste, il l'est aussi à ses tenants.

Aussi, n'était-il pas concevable pour l'ancien banquier de fréquenter, même institutionnellement, un gouvernement du Front populaire. Mais il y a pire, plus vicieux, plus tortueux, il craignait que des mesures et propositions progressistes affaiblissent le Rassemblement national. Somme toute, s'il est condamnable d'esquiver l'usage démocratique pour défendre son camp, il est tout aussi condamnable, mais plus hypocrite de protéger un soi-disant ennemi. Un Rassemblement national aux portes du pouvoir à l'élection présidentielle provoque des votes de barrage en nombre plus important qu'un parti disqualifié ne faisant plus recettes. Et même s'il ne peut plus se représenter, Macron aura un favori à la prochaine échéance. Le barrage aura toujours son utilité pense-t-il. Il choisira,

pu être piégé. Aurait-il pu sans dommage se prononcer contre une revendication portée par les gilets jaunes qu'il avait tenté de séduire. Un R. I. C. à vocation constitutionnelle aurait pu ouvrir une fenêtre sur une sixième République. Une constituante aurait pu en découler. Dans l'immédiat, nous ne pouvons qu'échafauder ce qui aurait pu être. Michel Barnier, ancien commissaire européen de droite vient d'être nommé Premier Ministre. E. Macron présuppose que le Rassemblement national, eu égard à sa position passée sur l'immigration, ne le censurera pas. Sur ce sujet, à ceux qui vantent le sens du compromis de nos voisins allemands, faut-il rappeler qu'un gouvernement ne peut être renversé que par des oppositions s'étant accordées sur un programme. Si cela était en France, la me-



pour le remplacer, une personne (femme ou homme) qui n'effacera pas son « règne » et l'aura usurpée de son premier mandat. Jupiter est accro au pouvoir, encore jeune, il ne renoncera pas à revenir. Il a une fâcheuse tendance, en politique, à s'identifier au Messie. Un Messie calculateur qui n'hésite pas à exploiter les failles de la Constitution en vigueur pour se maintenir. Le vote contre, afin d'éliminer un candidat, en est une. Pour mettre un terme à ce vice inhérent au scrutin uninominal majoritaire pour l'élection présidentielle ne qualifiant pour le deuxième tour que deux candidats, il serait opportun d'instituer un référendum d'initiative citoyenne à vocation constitutionnelle. Un gouvernement sous l'égide de Lucie Castets aurait pu le proposer. Là encore, le Rassemblement national aurait

nance d'une censure d'oppositions diverses à l'égard du Front populaire aurait été vaine. Ainsi, au pouvoir, sur des projets, à partir de compromis, des majorités auraient pu se dégager. Lucie Castets, Première ministre, aurait pu en être à l'initiative. La crise actuelle résulte autant du caprice et de la mauvaise foi du Président que d'une constitution pouvant permettre un gouvernement contre le peuple. Il est grand temps de passer à une 6e République

Jack Proutt

La France des inégalités

Deux enquêtes simultanées de la Banque de France et du CREDOC mettent en lumière l'ampleur des inégalités dans notre pays.

Chaque année, la Banque de France publie un rapport consacré à l'épargne des Français. Il existe deux types d'épargne.

L'épargne dite réglementée (livret A, Plan Épargne logement...) et l'autre non réglementée : actions, Assurance-vie...

L'épargne non réglementée (sans plafond) se monte à 1 483 milliards d'euros.

Celle réglementée, notamment par les 57 millions de livrets A, se monte à 935 milliards d'euros.

La plupart de ces livrets A ont un dépôt de quelques centaines d'euros, le plafond étant fixé à 22 950 euros, la moyenne des dépôts s'établissant à 7 077 euros selon la Banque de France n'est donc pas significative. Rappelons que le livret A finance le logement social à 60 % via la Caisse des dépôts. L'étude s'intéresse aussi aux comptes courants au nombre de 83 millions rassemblant un total de 660 milliards.

Là encore les inégalités sont énormes.

Ainsi les comptes à plus de 10 000 euros ne représentent que 13 % des comptes mais pèsent à eux seuls 83 % du montant total des comptes courants.

Plus en détail : 27 % sont inférieurs à 150 euros, 12 % sont compris entre 150 et 500 euros et 17 % entre 500 et 1 500 euros. On notera que les 27 % les plus pauvres ne représentent que 0,1 % du total des 680 milliards déposés sur les comptes courants.



Les Français qui ont faim

Le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) a publié une note de synthèse suite à une enquête menée en collaboration avec l'Université de Bordeaux intitulée « Les débrouilles des personnes qui ne mangent pas

toujours à leur faim ».

Quelles sont les méthodes utilisées pour faire face ?

Ils sont 49 % à déclarer réduire la taille des repas parce qu'ils n'ont pas eu assez d'argent pour acheter de la nourriture.

46% consomment des aliments moins appréciés mais moins chers.

39 % déclarent réduire la consommation des adultes au profit des enfants.

La note relève enfin les raisons du non-recours à l'aide alimentaire.

35 % des gens interrogés pensent qu'ils n'ont pas droit à ces aides.

Mais aussi et surtout, 35 % disent qu'ils sont gênés et qu'ils ont honte.

Les conséquences sanitaires et sociales de ce nonaccès à une quantité et une qualité de nourriture suffisantes en font une question politique de premier plan.

Jean-Louis Gregoire

Fausse bonne idée

De nombreuses personnes pensent que la combustion du bois, pour le chauffage par exemple, n'augmente pas la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elles expliquent que cette combustion restituerait simplement à l'atmosphère le carbone



stocké dans le bois par la photosynthèse. Le bilan carbone global serait donc neutre du point de vue du réchauffement climatique. Dans un récent rapport daté de 2023, *Les*

forêts françaises face au changement climatique, l'Académie des sciences (<https://www.academie-sciences.fr>) souligne l'erreur de ce raisonnement. Bien qu'exacte dans son principe, cette conviction devient illusoire si l'utilisation du bois comme source d'énergie dépasse la productivité de la forêt. Plus simplement, si on brûle plus de bois qu'il n'en pousse, on ne compensera jamais l'émission inévitable de gaz carbonique lié à la combustion. Même si la productivité de la forêt est suffisante, cette croyance erronée ne

tient pas non plus compte du temps nécessaire pour que les arbres réabsorbent par leur croissance les quantités de carbone émises. Pour atteindre sa taille adulte il faut

au moins dix ans à un sapin, plusieurs centaines d'années à un chêne. En quelques mois on brûle un sapin dans sa cheminée. Il faudra attendre dix ans, sans en brûler un autre, pour qu'un nouveau sapin compense totalement le carbone émis. Pendant toute cette période la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère aura augmenté et le réchauffement climatique aussi. Pire avec le chêne.

En poussant le raisonnement initial à ses limites, il s'appliquerait aussi au charbon qui n'est rien d'autre que des végétaux enfouis dans le sol aux temps géologiques. Sa combustion ne ferait donc que restituer à l'atmosphère le carbone stocké dans sa masse il y a 300 millions d'années. Sans augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère !

YMM

Deux projets par le travail

Un nouveau Café Joyeux vient d'ouvrir à Angers. C'est le 24^{ème} en France. Ce café embauche des personnes, en situation de handicap (trisomie, autisme) qui accueillent, préparent un plat et le servent aux clients : « Servis avec le cœur ». Belle initiative pour inclure des handicapés dans la société. « Le projet leur permet de travailler et de se sentir utile, de s'épanouir de développer leurs talents et de participer activement à la création de valeur et de la partager ». Monsieur Macron présent lors de l'inauguration du Café Joyeux à Versailles a montré son enthousiasme : « C'est une belle histoire de bonté de cœur et d'esprit d'entreprise tout en générant des bénéfices. Vous êtes en train d'inventer l'entrepreneuriat du 21^{ème} siècle ». Les bénéfices obtenus sont réinjectés pour la création de nou-

veaux Café Joyeux dans le monde et aussi pour soutenir des associations. C'est là le hic ! En effet à l'origine de ce projet Yann et Lydiwine Bucaille Lanrezac propriétaires de multinationales, financent de nombreuses associations catholiques (qui ne le sont pas trop) dont Alliance Vita qui est le fer de lance du mouvement pro-vie contre l'avortement, contre l'euthanasie, contre la PMA pour les couples de femmes et les femmes seules, contre le mariage homosexuel, ainsi que la fondation du professeur Lejeune opposée à l'avortement. Leurs manifestations contre les lois de la République dégénèrent en agressions contre les homosexuels, entravent les centres d'orthogénie à tel point que ces actes sont qualifiables de délits d'entrave.

Il existe aussi en France un projet similaire

pour toutes les formes d'handicap : l'ÉSAT. « Les ÉSATs sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des adultes handicapés. Ils leur proposent des activités à caractère professionnel ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif afin de favoriser leur épanouissement personnel et social par l'autonomie et l'implication dans la vie sociale ». Les adultes sont rémunérés. La plupart des ÉSATs sont gérés par des associations privées à but non lucratif. Ces dernières n'ont jamais été félicitées par Monsieur Macron !

C. Battreau

Par le sport

À Paris pour la première fois les jeux olympiques et les jeux paralympiques ont le même slogan, il incarne l'esprit d'inclusion, d'ouverture et de détermination. À travers lui, chaque athlète peut offrir des performances exceptionnelles, qu'il soit en situation de handicap ou non. Durant la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques la chorégraphie a mêlé danseuses et danseurs aux corps différents. Marie-Amélie Le Fur présidente du Comité paralympique français et ancienne athlète para, s'exprima le 28 août 2024 au moment de l'ouverture de la 17^e édition des Jeux Paralympiques : « L'enjeu, est de vivre un moment festif et de découvrir le sport d'une nouvelle façon. Les Jeux paralympiques ont la capacité de changer son regard sur le sport et sur le handicap. Les gens ont une appréhension quand ils viennent aux Jeux Paralympiques. Mais quand on est porté par le public et la ferveur des jeux, très vite, on va oublier la situation de handicap pour vivre un spectacle sportif extraordinaire »

Et ce fut le cas, le public est venu très nombreux soutenir les athlètes des 168 délégations dans une ambiance d'émotion et de joie. Les Jeux Paralympiques sont nés en Grande Bretagne en 1948, la deuxième guerre mondiale avait laissé beaucoup d'handicapés ! La première édition des Jeux Paralympiques mondiaux s'est tenue à Rome en 1960. Ce sont 22 sports et 23 dis-

ciplines qui seront représentés pour un total de 549 épreuves. Les athlètes atteints d'un handicap mental sont enfin inclus, mais pas ceux atteints d'un handicap psychique. Et trois disciplines sportives leur sont ouvertes : le para athlétisme, la para natation et le para tennis de table. Résultat ils représentent 5% sur 4400 athlètes inscrits aux Jeux Paralympiques. La plus grande compétition mondiale pour les sportifs atteints d'un handicap mental et/ou psychique « les Virtus Global Games » est organisée tous les quatre ans, la dernière s'est déroulée en France à Vichy du 4 au 10 juin 2023, rassemblant 1 000 sportifs de haut niveau en provenance de 80 nations différentes. L'enjeu a été de taille les vainqueurs femmes et hommes du tennis de table ont été qualifiés pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Longtemps exclus ils ne peuvent intégrer les jeux qu'à certaines conditions. Le scandale aux jeux de Sydney en 2000 les a mis à l'écart : à l'époque l'équipe espagnole s'impose en finale et s'empare de la médaille d'or en faisant jouer de faux déficients mentaux. C'est l'éviction de la totalité des déficients

intellectuels. Depuis d'autres catégories ont pris la place, aux jeux paralympiques il y a un numerus clausus de 4400 sportifs dans le monde qui peuvent être sélectionnés. Ce n'est qu'en 2012, lors des jeux de Londres que le Handicap mental a retrouvé une petite place, mais pas suffisamment grande pour inclure les personnes atteintes de trisomie. Les athlètes trisomiques sont écartés des jeux car ils ne parviennent pas à être dans les résultats exigés alors qu'ils s'entraînent aussi durs que les autres ; « On a des capacités. Il faut vraiment ouvrir les mentalités des gens sur la trisomie, on a une vie comme les autres » déclare la para nageuse Marie Graftiaux. Les minima pour se qualifier sont élevés ce qui écarte les trisomiques. Il faudrait créer une catégorie spéciale trisomie 21. La réussite des jeux paralympiques 2024 à Paris permet d'espérer leur inclusion aux jeux pour la prochaine fois car notre regard a changé sur le handicap.

C Battreau



Argent public pour les lycées privés : une rallonge !

On sait que les lycées privés sous contrat bénéficient des subventions publiques versées par l'Etat pour les salaires des enseignants et pour les frais de fonctionnement par les régions. Cependant, une zone d'ombre subsistait s'agissant des suppléments possiblement versés par les régions à leur convenance. Le média en ligne Médiapart a mené une longue et minutieuse enquête à ce sujet dont on livre ici les résultats pour le moins surprenants.

Il convient de rappeler les règles qui régissent les modalités d'attribution de ces subventions facultatives.

Tout d'abord elles ne peuvent dépasser 10% des dépenses de fonctionnement des lycées généraux.

Cependant ce plafond de 10% ne s'applique pas pour les lycées technologiques, professionnels, agricoles et les maisons familiales rurales.

Ainsi, il suffit d'une section techniques dans un lycée général pour que ce plafond ne s'applique pas.

Théoriquement, ces subventions font l'objet d'un examen en amont de leur versement par les conseils académiques de l'Education nationale mais ceux-ci ne sont ni convoqués systématiquement ni informés en détail des montants versés, ce qui laisse toute latitude aux régions et aux directions des établissements privés.

Etat des lieux

L'enquête débute par l'année 2016 après le redécoupage de la carte régionale.

Dans le détail année par année, le montant total annuel dépasse systématiquement et largement les 100 millions d'euros. On notera les montants les plus importants versés les années en amont des élections régionales soit 161 millions en 2018 et 181

millions en 2019. En 2023, dernière année connue, le montant ressort à 138,2 millions d'euros.

Le total cumulé est de 1,2 milliard et est à comparer aux financements obligatoires de 3 milliards pour la même période de 2016 à 2023. Ainsi la rallonge accordée représente quasiment un tiers des financements obligatoires. Il est aussi intéressant d'examiner ces versements région par région.

Des écarts très importants apparaissent de la région Auvergne Rhône Alpes qui affiche un versement de 260 millions se plaçant en tête à la région Normandie en dernière position avec un montant de 23 millions d'euros.

Notre région des Pays de la Loire tient la corde en deuxième position nationale avec un montant versé de 234 millions d'euros juste devant la Bretagne qui affiche 184



millions d'euros.

Enfin sept régions sont sous la barre des 100 millions d'euros : Hauts de France, Ile de France, Occitanie, PACA, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire et Normandie.

Si l'on ramène le montant des subventions au nombre d'élèves, le classement est modifié. Largement en tête la Bretagne avec 5610 euros par élève. Arrive ensuite la région Auvergne Rhône Alpes (3569 euros par élèves), puis les Pays de la Loire (3304 euros) suivie de la Nouvelle Aquitaine (3180 euros) et du Grand Est (2911 euros)

Toutes les autres régions sont en dessous des 2000 euros par élèves, le montant le plus bas étant celui de l'Ile de France (748 euros).

Quelles leçons tirer de ce tableau ?

Médiapart signale dans un encart toutes les difficultés rencontrées lors de cette enquête menée depuis mars de cette année.

Il a fallu de multiples relances pour que les régions consentent à fournir les données chiffrées qui ont été vérifiées par l'examen de délibérations et comptes administratifs régionaux.

Compte-tenu de l'ampleur des sommes en jeu, on comprend la pratique de l'opacité d'autant que certains exemples ponctuels sont particulièrement significatifs de pratiques à la limite du clientélisme et de choix très personnels.

Citons le lycée Sainte Geneviève à Versailles, où la présidente de la région Valérie Pécresse a fait ses études, a perçu depuis 2020 1,6 millions d'euros.

Ou encore, le lycée Stanislas à Paris qui a empoché 1,5 million en huit ans. Et encore, le lycée Jean-Paul II sous le coup d'une enquête pour « provocation publique à la haine et la discrimination » a bénéficié d'un demi million d'euros cette année.

Ces subventions à rallonge financent des investissements sous forme de travaux (agrandissement, rénovation énergétique, internat, ascenseurs...) et aussi des équipements pédagogiques (tablettes, manuels...) et parfois des aides sociales (bourses, cantine...).

Tout cela contribue à rendre le privé toujours plus attractif au détriment du service public d'éducation.

Il serait temps de mettre fin à ces pratiques.

Jean-Louis Gregoire

Brève Poétique

Une petite vague de chaleur envahit la maison. Avec elle une certaine paresse accumule les épaves sur le carrelage du salon. Vêtements en vrac sur

le tapis. Bureau encombré, dossiers en cours. Vaisselle dans l'évier, ça dégueule des armoires. Le quotidien n'entre plus dans les délais impartis.

On pense au départ, à la fuite. Claquer la porte, abandonner le lieu en l'état, reconstruire un nid ailleurs et de nouveau le remplir.

Laissez venir à moi les petits enfants

L'actualité récente a fait résonner de manière particulière ces paroles prêtées à Jésus par Mathieu dans la bible. Deux affaires récentes devraient permettre de faire comprendre à l'opinion publique, qu'au-delà des questions de ségrégation sociale, d'utilisation de fonds publics et malheureusement de pédophilie, l'existence d'établissements scolaires à caractère religieux pose la question fondamentale de la liberté de conscience des enfants.

« Entre 2016 et 2023, les treize régions métropolitaines françaises ont versé la bagatelle d'1,2 milliard d'euros de subventions facultatives aux lycées privés. »¹. Les deux régions ayant le plus mis la main au portefeuille sont sans surprise celle de Laurent Wauquiez et de Bruno Retailleau (remplacé par Christelle Morançais pour cause de cumuls de mandats). Ces deux catholiques convaincus, partagent le point de vue de James Dobson fondateur de l'association américaine « Focus on the family » : « Ceux qui contrôlent ce qu'on enseigne aux jeunes enfants et ce qu'ils vivent – qu'ils voient, entendent, pensent et croient – déterminent l'orientation future de la nation. »².

Le directeur de l'internat de l'établissement privé parisien Stanislas tant vanté par l'éphémère ministre de l'Education Nationale A. Ouéda Castéra, avec d'autres mots, d'autres armes, ne dit rien d'autre. Cet homme porte à l'évidence une responsabilité individuelle dans les sévices qu'il a fait subir aux élèves placés sous sa responsabilité. Il n'a manifesté aucun remords lors de son procès. Il s'est arque-bouté sur le rôle qui était le sien : « C'était simplement le règlement de l'établissement »³. Brimades, propos homophobes, uniformisation violente des tenues et du comportement faisaient donc partie selon lui, de « l'éthique » de cet établissement catholique. Personne d'ailleurs, parmi la direction ou le personnel lorsqu'il était en fonction pour faire de ces jeunes de bons chrétiens, n'avait trouvé à redire sur les méthodes coercitives de leur collègue.

Il en va de même pour ces gamins à qui on impose de porter la kippa, ou pour ces gamines que l'on voile. Cela relève du simple bon sens : « Ce n'est pas un enfant musulman, mais un enfant de parents mu-

sulmans. Il est trop jeune pour savoir s'il est musulman ou pas. Un enfant musulman, ça n'existe pas. Un enfant chrétien, ça n'existe pas. »⁴.

Dans son livre R. Dawkins évoque une étude menée par le psychologue israélien G. Tamarin auprès de plus de mille écoliers israéliens. Il leur a fait lire un texte sacré de Josué à propos de la prise de la ville de Jéricho avec ce passage : « *Ils vouèrent à l'interdit tout ce qui se trouvait dans la ville, aussi bien l'homme que la femme, le jeune homme que le vieillard, le taureau, le mouton et l'âne, les passant tous au fil de l'épée.* » Les enfants devaient ensuite choisir entre A l'approbation totale du massacre, B l'approbation partielle et C la désapprobation totale. 68% se prononcèrent pour la réponse A, 26% pour B et 8% pour C. Un peu plus tard il a soumis le même texte à un autre groupe d'élèves. Il avait remplacé le nom de Josué par « le général Lin » et Israël par « un royaume chinois il y a trois mille ans ». Dans ce cas 7% des enfants ont choisi la réponse A et 75% la réponse C. La question religieuse, liée inextricablement dans leur éducation à leur identité nationale, avait pesé de tout son poids dans le choix des enfants dans la première expérience.

Le parlement européen a commandé au Georges Eckert Institute une étude du matériel pédagogique en circulation entre 2017 et 2019 dans les écoles de Gaza, aujourd'hui détruites par la sauvagerie des bombardements israéliens⁵. Il ressort de cette étude que des contenus fortement influencés par une idéologie religieuse radicale entretiennent la haine des juifs, et incitent à la violence et au Martyre au service du jihad. À l'évidence, ces manuels ne se plient pas aux normes de l'UNESCO pour ce qui est de la connaissance, de l'esprit critique et de l'autonomie de pensée. Luther résumait cet enjeu éducatif avec la brutalité coutumière de sa foi : « *Qui-*

conque veut être chrétien doit arracher les yeux de sa raison. »⁶.

On le voit bien, notre bataille contre l'existence d'établissements « d'enseignement

» confessionnels, doit aussi s'appuyer sur cette ferme conviction : seul un service public d'enseignement, ayant les moyens de ses missions, délivré de la soumission religieuse comme des intérêts des puissances financières, peut permettre d'aider à grandir des jeunes hommes et femmes, libres de tous préjugés, habitués à se servir de leur culture et de leur raison pour faire les choix qui se présenteront à eux. « *Sourire et conserver ce visage serein em-*

prunté au modèle des images pieuses. Une grande piété laïque, c'est cela que je dois exprimer. L'expression d'un homme en paix et guéri, même si nul ne sait de quoi. »⁷.

Dominique Delahaye

1- article collectif Médiapart du 26 août 2024 « Lycées privés : révélations sur une rallonge de 1,2 milliard d'euros d'argent public »

2 - J.Dobson chrétien fondamentaliste américain cité par R.Dawkins dans son livre « En finir avec Dieu »

3 - cité par Médiapart article de David Perrotin 9 septembre 2024

4 - R.Dawkins « Pour en finir avec Dieu »

5 - Tribune publiée par Le Point 31/05/2024

6 - Luther cité par R.Dawkins dans son livre « En finir avec Dieu »

7 - J.P Dubois « L'origine des larmes »

Un mathématicien aux prises avec le siècle¹

Personnage presque mythique, dans l'imaginaire populaire un mathématicien possède un esprit qui navigue en permanence dans des sphères inaccessibles au commun des mortels. Sans doute, pour certains, le souvenir douloureux des leçons et des problèmes mathématiques rencontrés au cours de leur scolarité. Ce portrait du français Laurent Schwartz, mathématicien majeur du XX^e siècle, montre le contraire. Il partagea en permanence sa vie entre trois activités : mathématiques, politique et entomologie avec une passion pour les papillons.

Laurent Schwartz naît à Paris le 5 mars 1915. Il y meurt le 4 juillet 2002. Il grandit dans une famille juive d'origine alsacienne, imprégnée de culture scientifique : un père, Anselme, chirurgien renommé, un frère cadet, Daniel, statisticien réputé. Il a pour oncle maternel, sans doute le plus grand pédiatre de son temps, Robert Debré père de Michel Debré, commissaire de la République en août 1944 à Angers et premier ministre du général de Gaulle en



Laurent Schwartz

1959, du peintre Olivier Debré, grand-père des hommes politiques Jean-Louis et Bernard Debré. Les mathématiques figurent déjà dans la famille de Laurent Schwartz. Son grand oncle par alliance n'est autre que Jacques Hadamard, mathématicien célèbre pour sa démonstration du théorème des nombres premiers obtenue en 1896, indépendamment et la même année que le belge Charles de la Vallée Poussin. Après de brillantes études au lycée Janson de Sailly puis à Louis le Grand en classes supérieures Laurent intègre l'ENS, nor-

male sup, en 1934 et y obtient une licence en mathématiques et une en sciences physiques. Il termine deuxième à l'agrégation de 1937. En 1938 il épouse Marie Hélène Lévy qu'il a rencontrée à l'ENS, fille du mathématicien Paul Lévy. Ils auront deux enfants, Marc-André et Claudine qui sera mathématicienne comme ses parents et professeur à l'Université de Grenoble.

Grand scientifique et grand enseignant à l'issue de de son service militaire, prolongé d'un an de service actif à cause de la guerre, il démarre à Toulouse, en août 1940, une thèse de doctorat. Il la termine à Clermont Ferrand où l'environnement scientifique est plus favorable. En particulier il y rencontre Bourbaki, groupe de jeunes mathématiciens qui ambitionnent de rénover, dans un sens plus moderne, l'exposition des mathématiques. Il y trouve suffisamment de motivations pour terminer en deux ans sa thèse : *Études des sommes d'exponentielles réelles*. Juif et trotskiste, pendant la seconde guerre mondiale le couple connaît une vie mouvementée. Il doit se cacher et changer d'identité pour éviter la déportation. Malgré tout les recherches de Laurent progressent. À la Libération il devient chargé de cours durant un an à la faculté de Grenoble, en remplacement d'un professeur prisonnier. Il assure aussi la préparation à l'agrégation des jeunes filles de l'école normale supérieure de Sèvres. À l'époque on ne mélangeait pas filles et garçons. L'ENS rue d'Ulm à Paris était réservée aux garçons. À partir de fin 1945 il rejoint l'université de Nancy comme maître de conférences puis professeur titulaire. Il reste sept années à Nancy. Il vient à Paris en 1952 et en 1958 intègre en parallèle le corps professoral de l'école polytechnique où il réforme en profondeur les programmes et conçoit un centre de recherche mathématique. Il quitte l'école en 1980 pour retourner à l'université de Paris. Il rejoint l'académie des sciences en 1973. Partout où il enseigne il laisse le souvenir d'un grand professeur, lumineux, maniant la redondance avec justesse. Avec lui tout paraît facile tant il semble improviser. En réalité tous ses cours sont minutieusement préparés et calibrés. Directeur de nombreuses thèses, beaucoup de ses élèves ont atteint la notoriété internationale.

En tant que chercheur son rayonnement, y compris international, fut immense. Son œuvre majeure, la théorie des distributions, le rend mondialement célèbre, parmi les mathématiciens. Elle lui vaut d'être le pre-

mier français à recevoir la médaille Fields en 1950. Une distribution généralise la notion de fonction et apporte la rigueur manquant aux méthodes admises, à priori, par les physiciens. Seule justification la validité à posteriori des résultats obtenus. Cas emblématique, la pseudo fonction delta, introduite en mécanique quantique par le physicien anglais Paul Dirac, incohérence mathématique qui modélisait les particules élémentaires comme l'électron. D'une manière générale, la théorie des distributions ouvre des portes pour étudier et donner des solutions aux équations aux dérivées partielles. Il ne faut pas limiter l'œuvre de Schwartz uniquement aux distributions. À partir de la fin des années soixante, il travaille sur la géométrie des espaces de Banach. À vous de rechercher la signification de ce terme, qui de l'avis des spécialistes est une transition naturelle vers les probabilités auxquelles il consacre ses derniers travaux.

Enfin une place à part doit être réservée à sa participation à Bourbaki. Ce groupe de mathématiciens que l'on intégrait par cooptation se donna comme objectif la rédaction collective d'un traité moderne exposant l'ensemble des mathématiques à partir de la théorie des ensembles. Ambition presque démesurée, inachevée à ce jour. Plusieurs vies humaines ne suffirent pas malgré la publication de dizaines d'ouvrages traitant des grands secteurs des mathématiques. Schwartz reste lucide sur la différence existant entre recherche et enseignement. Dans un rapport officiel qu'il rédige en 1981 sur l'enseignement et le développement scientifique, il se montre sévère pour la réforme dite des maths modernes. *Les enseignants, les parents, les enfants n'apprenaient pas les mathématiques modernes mais juste le langage de base élémentaire..... On a peu à peu remplacé toute la richesse des anciennes mathématiques des lycées, théorèmes, figures géométriques, relations entre les mathématiques et les autres sciences par une pléthore d'axiomes et de définitions, incompréhensible pour une grande partie des élèves et très pauvre en résultat.*

L'homme engagé

Dès son adolescence Laurent Schwartz réfléchit aux problèmes politiques de son temps. Pour lui la politique de Léon Blum, non intervention dans la guerre civile espagnole, était une erreur majeure. Il ne voit dans le capitalisme, et son dérivé le colonialisme, rien d'autre que l'exploitation

et l'oppression des peuples. Outré par les purges stalinienne des années 1930 il adhère au Parti communiste internationaliste d'obédience trotskiste. Adhésion de courte durée mais il se réclamera toute sa vie des idéaux trotskistes. Ce qui n'est pas sans inconvénients. Le journal communiste de Grenoble, toujours dans l'opposition profonde datant de la révolution russe entre



$$\frac{d^2}{dx^2}|x| = 2\delta_0$$

Papillons et distributions

communistes orthodoxes et trotskystes, le désigna longtemps comme *l'hillérien* Schwartz lui qui, avec son épouse, dut se cacher pour échapper à la déportation. À l'été 1949 il reçoit une invitation du directeur de l'Université de Chicago. Visa d'entrée aux USA refusé comme dangereux communiste. Le maccarthysme commençait. La même mésaventure faillit lui arriver de nouveau en 1950 à l'occasion de la remise de sa médaille Fields. Seules des interventions à haut niveau débloquent la situation à condition que Schwartz limite ses déplacements au périmètre de Harvard. Ses convictions anticolonialistes font de lui un opposant déterminé à la guerre d'Algérie. Il cofonde le comité Maurice Audin. En juin 1957, ce jeune mathématicien communiste, en poste à la faculté d'Alger, est arrêté torturé puis assassiné, sur ordre, par l'armée française. Schwartz est le rapporteur de la thèse de Maurice Audin soutenue *in absentia* en décembre 1957 à la Sorbonne. En compagnie de Jean Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, François Truffaut, Françoise Sagan et bien d'autres personnalités, Schwartz n'hésite pas à prendre des risques. Il signe, en 1960, le manifeste des 121 qui recommande aux militaires l'insubordination face au mouvement d'indépendance algérien. Le ministre de la Défense, Pierre Messmer, le démet de son poste à Polytechnique pour manquement à l'honneur. Il le reprendra un an plus tard, aucun de ses collègues n'ayant accepté de le remplacer. Il reçoit des menaces de mort de l'OAS qui enlève son fils pendant quelques jours. Une odieuse campagne de calomnies, qui accuse son fils d'avoir lui-même organisé son enlèvement conduit le jeune homme au suicide.

Malgré cet événement tragique, Schwartz ne renoncera jamais à s'engager et à défendre ses convictions. Il participe au tri-

bunal Russell, créé en 1966, qui juge les crimes de guerre américains au Vietnam. Il se rend à plusieurs reprises au Nord Vietnam, visite des établissements universitaires et organise la coopération scientifique avec la France. Dès sa création en 1972, il collabore activement au comité des mathématiciens pour dénoncer les emprisonnements ou internements de collègues étrangers, en URSS, en Uruguay ou au Maroc. Le plus connu, Léonid Pliouchtch est libéré et accueilli en France en 1976.

Le collectionneur de papillons

Sa mère passionnée par les sciences naturelles lui transmet son goût pour l'entomologie. Au milieu de toutes ses activités Laurent Schwartz trouve le temps de s'intéresser aux papillons. Profitant des conférences où il était invité il partait les chasser entre deux exposés. Véritable spécialiste, plusieurs espèces portent son nom. Sa salle de bains servait parfois d'écloserie pour les cocons. Sa collection comporte plus de 20000 papillons appartenant à 2000 espèces différentes. Ne croyez pas que ce soit une activité sans risques.. En 1968, au Venezuela, parti à la chasse aux papillons en forêt il croisa un fauve rugissant, probablement un jaguar. À la fin de sa vie il fait don de sa prestigieuse collection au Musée d'histoire naturelle, aux musées de Lyon et de Toulouse. Les papillons d'Amérique tropicale retournent sur leur continent d'origine au musée de Cochabamba en Bolivie.

Pour en savoir plus

Quelques suggestions pour en savoir plus sur un homme dont la rigueur morale n'a d'égal que sa rigueur mathématique. Si vous êtes un bon, pour ne pas dire très bon, mathématicien vous pouvez lire les deux volumes écrits par Laurent Schwartz, consacrés à sa théorie des distributions et publiés en 1950/1951 chez Hermann. Un peu plus abordable son autobiographie¹ aux éditions Odile Jacob, quand même 528 pages. Son titre sert de titre à cet article. En 2024 les éditions Petit à Petit ont publié une BD² de 63 pages retraçant sa vie. Entre les pages graphiques, des pages historiques précisent le contexte des pages précédentes et les complètent utilement.

Yves Mulet Marquis

1 - Un mathématicien aux prises avec le siècle – Laurent Schwartz – Éditions Odile Jacob – 528 pages

2 - Laurent Schwartz – Les engagements d'un médaillé Fields – F.Marie – S.Realdini – F.Daniel, éditions Petit à Petit – 63 pages.

Brèves Poétiques

Paroles sorties de l'hiver

par Jacky Essirard

Le jardin s'éveille au bruit des tondeuses, premier chaud soleil. Pourrissent dans l'allée les vestiges de l'année dernière que la neige a un moment caché. Derrière le mur, l'avenir menacé par la guerre qui se déploie à l'Est, au Sud. Un air de défaite plane au-dessus des arbustes.

Je regarde la flaque glauque sur la bêche de la piscine. Un ballon décoloré flotte. L'eau dessous immobile, froide. L'été reviendra-t-il ? Et les jours heureux d'avant la guerre. Pas si loin de nos frontières des explosions éventrent des immeubles. Des humains meurent dans des jardins comme celui-ci. On pensait sécheresse et catastrophes. Nul besoin d'attendre, la fin du monde s'annonce avec quelques années d'avance.

La lumière sur le sol étale les ombres. La terre transpire entre les dalles. Herbes et mousses haussent du col. L'hiver a délaissé un ballon et des feuilles mortes. S'il n'y avait cette sauvagerie à nos portes, nous pourrions le regonfler et jouer encore.

A quoi sert la poésie ? Est-ce normal de passer du temps le cul sur une chaise à écrire pendant que deux pays s'étripent ? Posez la question, imaginer les réponses. Antoine Emaz écrivait qu'elle aidait à respirer mieux. Est-ce suffisant ? Peut-elle arrêter la guerre ?

Non.

Je vous confie des mots en espérant qu'ils vous fassent du bien.

A regarder le sommet des arbres fléchir sous les assauts du vent et revenir à l'équilibre, comme s'ils ne pouvaient échapper à leur condition initiale, on se dit avoir de la chance de vivre sans racines. Sans attaches aux pieds hormis les chaînes et le boulet librement choisis.

Julien Gracq

Lundi 24 janvier 2005 10h

Mon voisin, Jacky Essirard, écrivain et artiste, a accepté de collaborer à ce journal. Pour sa première participation, il propose le récit d'une visite à Julien Gracq. J'ai pensé que le lectorat de l'Anjou laïque, curieux de culture, serait intéressé par le texte. Je leur livre.

Tourner à gauche après le pont. J'arrête la voiture cinquante mètres plus loin, en haut du quai pavé qui descend en pente douce vers la Loire. Nous montons quelques mètres d'une rue étroite jusqu'au n°3. Pas de nom sur la sonnette. Une porte en fer peinte en beige. Nous grimpons les quelques marches en pierre qui conduisent à une terrasse entourée de balustres. Un des écrivains les plus importants du 20ème siècle habite là, dans une maison de famille dominant le fleuve, une maison de bourg à étage, paisible et sans prétention. Julien Gracq ouvre la porte vitrée ornée d'une grille ouvragée. Il est vêtu d'une robe de chambre à carreaux verts, violets et noirs, une casquette vissée sur son crâne chauve. Son regard nous questionne. J'entends des mots silencieux, qui êtes-vous ? Que cherchez vous ici ? Il nous tend la main et nous fait entrer.



Un hall très long et presque vide, avec au fond un escalier en bois qui dessert le premier étage. Du carrelage au sol, quelques petits tableaux aux murs. Un porte manteaux et une sculpture en bois vernis d'un mètre cinquante environ, dans le style allemand, deux ours se font face ; le premier,

au pied du tronc d'arbre, regarde un ourson accroché au sommet. Rien de spécial, pas de livres, l'endroit serait presque banal s'il n'y avait pas, en suspension dans l'air, une sorte de mystère.

Nous pénétrons à gauche dans une petite pièce chauffée par un radiateur d'appoint. Elle ne ressemble ni à une pièce de réception ni à un bureau. Peut-être une chambre d'amis ? Le mobilier est classique : une belle et vieille armoire, une petite table, une télévision avec une pile de programmes dessous, un buffet sculpté. Dans un angle, un lit contre le mur entouré d'un cadre en bois, une étagère où une dizaine de livres anciens sont empilés. Sur la table de chevet un paysage chinois sous forme de triptyque et, sur la tablette d'un lampadaire vieillot, un homme debout et de profil, qui serait la silhouette en métal découpé du maître des lieux. Par la fenêtre on voit le pont suspendu et la Loire en crue, gravée de remous et de vagues courtes et brillantes, au bord de laquelle il se promène tous les jours. Au mur, une photo de son portrait gravé par Bellmer, l'original est à Paris. Pour compléter le décor, des portraits à l'huile, des photos de Loire, un petit tableau représentant un arbre rouge, penché, et un dessin étrange, une litho sans doute, une tête de

tigre la gueule grande ouverte, les crocs acérés. Tout cela semble figé depuis des dizaines d'années.

On s'assoit sur des chaises anciennes, Julien Gracq se cale dans un fauteuil les mains sur les genoux et nous demande le but de notre visite. Nous sommes à la fois

intimidés et résolus. Nous avons si souvent rêvé de le rencontrer. Il ressemble à un professeur à la retraite, et nous à des élèves reconnaissants. Jean Guy sort une gravure de son carton à dessins en guise d'offrande, une forêt énigmatique comme l'écrivain les aime, et aussi les livres qu'il a apportés pour les dédicaces. Je fais de même, une gravure sur bois, et les deux ouvrages « *Au château d'Argol* » pour Frédérique et « *Le rivage des Syrtes* » édition de 1951, prix Goncourt attribué en dépit de l'opposition de l'auteur.

Julien Gracq feuillette le livre de photographies. J'étais plus jeune dit-il, j'ai l'impression d'avoir eu plusieurs vies. Il parle d'une voix claire et précise. A 94 ans il ne publie plus depuis des années, il n'écrit que pour lui, et les exégètes sans doute, car il ne détruira pas ses notes. Vous verrez, les mots de l'écriture se perdent avec l'âge. Pour parler il n'y a pas de problème, la parole est facile, je le trouve même assez bavard. On nous avait annoncé qu'il était plutôt réservé mais aujourd'hui le contact est facile, il sourit à plusieurs reprises, notamment quand je lui demande pourquoi certains de ses romans se terminent par la mort d'un ou plusieurs personnages : deux morts « *Au Château* », la mort du « *Beau ténébreux* », deux morts un blessé dans le « *Balcon* ». Il répond à cela que Grange est seulement blessé et que rien ne dit qu'il ne va pas s'en sortir, qu'il s'agit de mort littéraire, d'une fin de livre sans plus. Pas de métaphysique, pas de psychanalyse, ne pas chercher trop loin semble-t-il vouloir nous faire comprendre.

Nous parlons de la Bretagne et de Quimper, du château d'Argol qui n'existe pas et dont il a trouvé le nom dans un horaire des autocars, un jour chez Queffelec. Les arbres du Frugy ont-ils été replantés après la tempête de 1987 ? A Quimper il dit avoir joué aux échecs au café de Bretagne, non, il n'est pas un grand joueur mais il aime lire les comptes rendus de parties. Je lui demande si l'écriture d'un livre peut ressembler à une partie d'échecs, il répond que non, plutôt à une aventure. Une fois pourtant il a été « mat ». Il ne sentait plus le récit et a abandonné la partie après avoir noirci 300 pages.

Jean Guy parle d'André Breton, des surréalistes. Julien Gracq nous confie qu'il les a peu connus. La vente de la collection, l'appartement de Breton dont il nous

Humeurs

Paroles sorties de l'hiver

par Jacky Essirard

Les carnets. Les notes jamais publiées. Seul compte le moment de l'écriture peut-être. Je les ouvre parfois pour remonter les années et découvrir des textes. Manque d'intérêt : des instants sans descendance.

Je les replace dans la bibliothèque jusqu'à la prochaine crise de nostalgie.

Une partie de la vie on imagine, on projette. On remet à plus tard, quand on aura le temps. Tous ces rêves ratés méritaient un premier rôle or ils restent en coulisses. On passe sa vie à lire une partition sans éclat. On rêve d'ailleurs, mais ailleurs a lui aussi des pensées digressives. Parfois ce sont les mêmes, mais on l'ignore. Le monde est rempli de routes invisibles qui ne se connectent pas.

Loin de moi les effets, les phrases usinées sur l'établi. Loin aussi les sentiments, l'introspection, les états d'âme. Je ne sais pas être poète. J'essaie de vous parler autrement.

Je dois vous parler de la solitude de la chaise en quête de séant. Dès l'ouverture, ce matin je suis allé au laboratoire pour une prise de sang. J'étais le premier sur la liste et la salle d'attente était vide. Les chaises me faisaient de l'œil, chacune rivalisant de coquetterie. Plus triste qu'une chaise vide, un tabouret peut-être et il y en avait un.

J'aime faire plaisir. Pourquoi privilégier l'une plutôt que l'autre ? En fait elles se ressemblaient bougrement les chaises. Je me suis dirigé vers l'unique, le modeste, le serviable tabouret.

Il n'était pas à sa place. Moi non plus.

montre les photos prises par Hermann, tout cela était inéluctable. Breton n'était pas attaché à ces objets, il vivait chichement, et il aurait approuvé cette vente qui assurait l'avenir de sa fille Aube. Fidèle à sa réputation d'homme simple et courtois, il parle avec modestie de ses rencontres, se met en retrait, et ne joue pas à l'écrivain célèbre. Quelle est la part de vérité ? Comment pourrait-il ignorer la valeur de son oeuvre et l'attrait qu'elle exerce sur des milliers de lecteurs ? Il n'a jamais recherché les honneurs, paraît très détaché de ses livres dont il relit quelquefois des passages en notant, pour ses premiers romans, les faiblesses et le décalage dû au temps. Depuis son écriture a changé et trouvé un équilibre dit-il comme pour dévaloriser ses débuts en littérature.

La Bretagne est une région qu'il adore et pourtant il n'y est jamais retourné. Il évoque les vacances des surréalistes sur l'île de Sein, les rochers de St Guénolé, Penmarch, les Monts d'Arrée, la forêt de Paimpont, celle d'Huelgoat et l'hôtel d'Angleterre où André Breton logeait quand il venait en Bretagne. Le pays et ses habitants ont du caractère. L'évocation de ces lieux lui rappelle quelques bons souvenirs, comme ceux qu'il garde du Lycée de Quimper et de ses collègues. Non il n'a pas rencontré Max Jacob, il parle d'un député nommé Trellu que je n'ai pas connu. Ecart des années, lui avant la seconde guerre, moi en 1988.

La femme de ménage passe devant la fenêtre. Il s'agite, non elle revient. Elle va lui préparer son repas. Depuis que sa sœur est décédée, il vit seul dans cette grande demeure très conventionnelle. Il laisse entendre que c'est sa sœur qui s'est occupée de la décoration. Dans ce que nous avons vu, rien ne rappelle l'univers de l'écrivain à part ce petit paysage dans le hall d'entrée où le peintre s'est appliqué à inscrire, à mi-hauteur et à droite de la toile : « un balcon en forêt ». Son univers littéraire m'apparaît plus riche et onirique que jamais. Une excroissance fantastique d'un quotidien banal. Après tout un de ses auteurs favoris, Jules Vernes, a bien inventé des voyages et des mondes sans trop sortir de chez lui.

Nous parlons des livres illustrés. Apparemment il n'a pas trouvé son illustrateur mais n'en paraît pas déçu. Il nous conduit de l'autre côté du couloir, dans la salle à manger. On ferme les portes pour ne pas faire fuir la chaleur. Même ambiance, beaux

meubles de famille, impeccablement cirés. Sur la table centrale des piles de ses derniers livres et des livres d'artistes sous emboîtement. On en rapporte quelques uns dans la pièce chauffée.

On ouvre d'abord le plus grand, 80 cm sur 60 cm peut être. « *Les Eaux Etroites* » illustré par des lithographies de Solombre, édité aux Etats Unis. Il dit que les Américains ont sorti les illustrations pour les encadrer. Je me délecte de quelques lignes en tournant les pages tachées par quelques points d'humidité. Le livre avec Olivier Debré est de loin celui qui est le plus équilibré, et qui présente une adéquation entre les gravures et le texte. Julien Gracq ne semble pas très concerné par les livres d'artistes où le lecteur est surtout intéressé par les images. Il y a aussi « *Un Balcon en Forêt* » illustré par Singier et un livre avec Roberto Matta et on se demande si les peintres ont lu le texte.

Julien Gracq écrit sur une table, dans sa chambre, une vieille habitude. Pas de bureau d'écrivain. Il existe sans doute une bibliothèque, il vient de donner 400 ouvrages à celle du village, une pièce remplie de ses souvenirs. Mais les visiteurs ne dépassent pas les limites qu'il a tracées. Le discours est rodé et l'image est lisse. Il dit qu'il ne s'est jamais marié mais porte une alliance d'homme à l'annulaire de la main gauche. Homme de paradoxe, j'ai découvert en lisant sa biographie qu'il avait été communiste et fait prisonnier pendant la dernière guerre et qu'il appréciait Ernst Jünger, écrivain nationaliste allemand, dont il avait découvert « *Les Falaises de Marbres* » en 1943. Une chose est sûre, le rebelle ne s'est pas assagi. Son regard et ses sourires font penser à un chat toujours en éveil, au coup de griffe facile.

Aujourd'hui, je reprends mes notes pour essayer de comprendre, nous avons passé 1 heure 30 avec Julien Gracq. Cette rencontre m'a paru si banale qu'il m'est difficile d'imaginer qu'elle était réelle. Je devrais être comblé et je reste sur ma faim. Comme tout auteur devrait le faire, il a esquivé et conservé ses secrets en me renvoyant à la lecture de ses livres.

Jacky Essirard
30 janvier 2005



Facebook de Pierre Michel

LES TROIS DROITES

Il est énervant de lire, dans nombre de médias, y compris "Le Monde", que « la Droite » se limite au parti qui se dit « républicain », par antiphrase sans doute, comme TRUMP et ses zélotes. Il s'agit là d'une mystification qui arrange les deux droites en concurrence : d'un côté, LR se voit ainsi décerner le monopole de la représentation de l'électorat conservateur ; de l'autre, la droite macroniste, dite « libérale », se prétend au-dessus des clivages traditionnels et, en n'étant « ni de droite, ni de gauche », et espère du même coup ratisser large et mordre à gauche. Revenons aux choses sérieuses. En l'occurrence à René Rémond.

Il avait jadis distingué trois types de droite correspondant à trois traditions historiques :

* L'extrême droite, jadis légitimiste (elle a disparu sous cette forme), puis fasciste, et désormais post-fasciste, genre FN/RN et Fratelli d'Italia.

* La droite bonapartiste, puis gaulliste, puis chiraquienne et sarkozyste, aujourd'hui rebaptisée LR.

* Et la droite orléaniste, puis giscardienne, et aujourd'hui microniste, dont le mot d'ordre est toujours « l'enrichissez-vous » de Guizot, reformulé en « devenez milliardaires » par le Grand Morpion.

On croyait pouvoir laisser l'extrême droite, dans les oubliettes de l'histoire, 80 ans après la Libération, mais elle se rappelle à notre très mauvais souvenir : revenue en force, elle se pose maintenant en arbitre des élégances de droite. Glissons cependant pour nous attarder sur les deux droites classiques qui se disputent le pouvoir depuis un siècle et demi et qui ont en commun la défense du capitalisme, de l'ordre bourgeois et des inégalités sociales de tous ordres. Idéologiquement, elles se distinguent sur deux plans : l'une est clairement autoritaire, et l'autre plus libérale, depuis le « ralliement » des orléanistes à la République, en 1875 ; d'autre part, sur le plan sociétal, l'une est plus conservatrice, voire traditionaliste, l'autre plus ouverte et libérale et se dit même « progressiste ». Mais, par-delà ces différences historiques, nombre de politiciens arrivistes de droite peuvent passer de l'une à l'autre sans sourciller, en fonction du vent dominant et des bonnes places à distribuer...

Bien qu'en concurrence, ces deux droites ont bien été contraintes de collaborer à

maintes reprises, et Chirac a même tenté un temps de réunifier les deux courants au sein de l'UMP, mais le Modem s'est aussitôt détaché Enfin Micron est arrivé, qui a repris ce projet à son compte, mais à sa manière brutale... Il semblait mieux armé que Chirac pour réussir son hold-up, car il n'était pas seulement le chantre des « premiers de cordée » et de la « starteuption », il se prend aussi pour Napoléon réincarné, assume une gouvernance jupitérienne et totalement verticale, et prétend donc incarner aussi la tradition bonapartiste/gaulliste Mais pour parvenir à l'union des droites, il n'a mis en œuvre qu'une seule politique : l'absorption pure et simple des cadres de

chronisme est bel et bien tournée.

Pour les citoyens de gauche, il va de soi que ces deux droites sont également à combattre. Non par « sectarisme », comme un journaliste débile en faisait le reproche à Marine Tondelier, mais tout simplement parce qu'une politique de gauche est totalement incompatible avec une politique de droite : on ne peut pas être « en même temps » pour et contre la réforme des retraites, pour et contre l'augmentation du SMIC, pour et contre l'impôt sur les grandes fortunes, pour et contre une politique environnementale sérieuse...

Force est malheureusement de reconnaître que la gauche ne pèse plus qu'un tiers de l'électorat et que l'extrême droite a récupéré un grand nombre de voix de mécontents qui auraient dû voter à gauche. Le chemin va être long et difficile pour retrouver leur confiance. Mais, ce qui est sûr, c'est que la colère générale va perdurer, comme on l'a encore vu hier dans 50 villes du Micronisant "droite, ni de gauche" (?), et espère du même coup ratisser large et mordre à gauche. Revenons aux choses sérieuses. En l'occurrence à René Rémond.

Pierre Michel

René Rémond

Les Droites en France



Aubier | Collection historique

LR et de son électorat, suscitant en retour la colère et l'animosité des prétendus « Républicains », qui tiennent aujourd'hui leur revanche : c'est l'un d'eux qui est désormais le premier sinistre du royaume, alors que le Grand Morpion est complètement discrédité et esseulé et que la page du mi-

Le chalet du Cart en vente

Un déficit financier important du budget de la FOL a conduit les membres du Conseil d'administration à mettre en vente le chalet du Cart sis à Saint-Gervais-les-Bains en Haute Savoie.

Cette vente a engendré chez certaines personnes des incompréhensions, chez d'autres une forme de tristesse et chez moi une nostalgie. En effet, si je ne fus pas à l'origine du projet, j'en fus un témoin puis un acteur. Aussi, je me sens habilité pour résumer succinctement son histoire. Je distinguerai les travaux et les séjours qui s'y sont déroulés.

Les travaux

Ils ont commencé dès la première année de l'achat en 1970. L'acquisition fut une idée

de Marcel Paquereau. Directeur d'un camp de vacances des œuvres sociales d'EDF sur Cordon, lors de ces sorties avec ses colons sur le chemin du col de Voze et si vous continuez à grimper du nid d'aigle, de tête rousse, de l'aiguille du midi et du Mont blanc. Bien qu'intrépide, avec ces adolescentes et ces adolescents, il s'arrêtait avant le sommet le plus haut d'Europe. Peut-être même marquait-il une pause au chalet du Cart pour que sa troupe se désaltère à la source se déversant dans le « bacal ». Pause ou non, le chalet lui plut. Il persuada son frère Roger alors président de la FOL de faire une proposition d'acquisition. C'est ainsi que le chalet entra dans le patrimoine de la FOL. Claude Dauphin, prof d'enseignement technique de maçonnerie, membre du Conseil d'administration de la FOL s'associa au projet. Ce dernier consistait à transformer le chalet en structure d'ac-

cueil sans modifier son aspect extérieur. La première année nous n'étions seulement que quelques uns. La tâche principale fut le nettoyage de la grange. L'année suivante, le nombre de bénévoles volontaires ayant considérablement augmenté, le chantier de transformation, à proprement parler, s'est ouvert. Il dura des années. Vers 1980, le chalet était opérationnel.

Le rez de chaussée était et reste le lieu de vie, le premier étage (l'ancienne grange) le lieu de repos. Ensuite, l'été devint des séjours d'entretien. Marcel Sallé en fut le maître d'œuvre. Depuis une dizaine d'années, une nouvelle génération de jeunes retraités a pris la relève. Les périodes de travail et d'entretien étaient et sont toujours agrémentées par des sorties en montagne. Certaines personnes ont même grimpé jusqu'au Mont Blanc.

Les séjours

Dans un premier temps, les futur(e)s institutrices et instituteurs furent les principaux occupants. Il étaient censés étudier l'environnement montagnard et les activités s'y déroulant. Si parfois il y eut une étude sérieuse sur le milieu, le plus souvent le séjour se concentrait sur la pratique du ski. Cependant des interventions en soirée justifiait l'intitulé de l'option. À noter que des bénéficiaires de ces temps passés sont maintenant des actifs retraités de la nouvelle génération citée ci-dessus.

Parallèlement, des séjours de vacances étaient organisés lors des congés scolaires de février. Il y eut même pendant cette période une session de formation d'animateurs spécialisés dans la pratique du ski.

Pendant un moment les étudiants de la classe sport étude foot du lycée Chevrollier y venait muscler leurs quadriceps. Puis il y eut des élèves de lycée technique. Enfin, ce furent des séjours de ski pour des retraités suffisamment en forme pour la pratique sportive.

Depuis quelques années, le chalet est utilisé par des gens du pays pour des réunions familiales. Ces derniers temps, il hébergeait les techniciens du festival de théâtre de Bionnassay.

Indéniablement le chalet, par son histoire et sa situation a joué un rôle culturel, il n'est pas étonnant que sa vente soit un crève cœur. Mais si son propriétaire avait fait faillite, elle n'aurait pu être évitée. La gestion a sa raison que le cœur ignore.

Jack Prault



Jean Boutaud



au lycée technique, puis certifié stagiaire à la Roche-sur-Yon, il passa le CAPES avant d'enseigner à l'École normale d'Angers. Jean fut profondément affecté par la décision de faire redoubler au C. P. son frère jumeau, Georges. Décision qu'il a toujours trouvée injuste, résultat d'une école traditionnelle trop sélective. C'est certainement une des raisons qui le poussa pour une école laïque transformée, aux méthodes actives, pour une formation des maîtres de haut niveau. Pédagogue humaniste proche du PCF, il agit pour une école émancipatrice et une société égalitaire. Élu au C.A. de la FOL, participant en 1977 au congrès de la Ligue de l'enseignement, Jean fut responsable un an de l'Anjou laïque ».

Une licence de lettres ne lui a pas suffi. Il suivit les cours de Jacques D'Hont à la faculté des sciences humaines de Poitiers. À l'issue, il rédigea un mémoire conséquent

qui attesta de sa formation philosophique. Ce mémoire fut ensuite exploité dans son livre « Querelles d'écoles » où Jean confronte les théories des pédagogues les plus réputés du XXe siècle. Jean ne s'est pas satisfait de professer dans les murs de l'École normale, comme le signalent Patrick et Jean-Pierre, il s'est engagé sur le terrain. À l'école Jacques Prévert, il a suivi une équipe pédagogique adepte du GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle). Il fut, par ailleurs, à l'initiative de la Société angevine de philosophie. D'après ces enfants, Fabienne et Frédéric, sa curiosité ne se limitait pas à la philosophie, il s'intéressait aussi aux sciences. Lettres, philosophie, sciences, il était un intellectuel accompli. Il fut un papa comblé, son fils est ingénieur, sa fille, professeur d'espagnol, Selon Gérard Chevallier, un de ses disciples à l'École normale, il fréquentait le gymnase en chaussons. Ce n'était pas une provocation, il avait une haute estime du professeur d'EPS, mais de la distraction. La tête dans les nuages, il stationnait par inadvertance à des endroits interdits. Ce côté Professeur Tournesol ajoutait à son charme. La rédaction de l'Anjou laïque présente ses condoléances à ses enfants et comprend leur douleur.

Mon ami n'est plus. Il nous a quittés brusquement alors que sa santé semblait s'améliorer. Jean était professeur à l'école normale d'institutrices et d'instituteurs d'Angers. Les élèves-maîtres l'appréciaient. Sa faculté d'écoute était reconnue. Il écoutait pour mieux exposer sa philosophie de la pédagogie. Le psychologue se doublait en effet d'un philosophe. Modeste, il se referait à plus connu que lui. « Mon maître, Jacques D'Hont, aurait dit » et, en s'inspirant de la philosophie de son maître hégélien, il développait son point de vue très dialectiquement. De sa voix douce, il savait convaincre. Fidèle en amitiés, il l'était aussi dans ses engagements philosophiques, pédagogiques. Quand on le sollicitait, il écrivait volontiers pour l'Anjou laïque. Dans ce journal, il fut dans le numéro 117, le sujet d'un portrait écrit par Patrick Tharrault et Jean-Pierre Thuleau. Avant de rapporter son entretien, ils retracèrent son parcours. Je vous le transmets.

« Jean est né à Sainte Verge en 1936. Ses parents, cultivateurs, aimaient lire et valorisaient l'école et les études. Collégien à Thouars, Jean entra en seconde à l'École normale et fut nommé, instituteur au Fui-let. Reçu en propédeutique, il devint professeur de CEG à Cholet. Il se maria en 1964 et prépara une licence de lettres qu'il obtint en 1968. Professeur de philo

Sylvie Cognard

Depuis le décès de son amoureux, Rémy Barbier, Sylvie traînait son mal de vivre. Elle nous a quittés sans regret. Médecin des pauvres, elle a marqué de sa générosité le quartier Verneau. Maniant facilement la plume, elle a écrit de nombreux livres et beaucoup d'articles. Un de ces derniers publié dans l'Anjou laïque s'intitulait « Mourir d'aimer ». Un titre hélas prémonitoire. Le syndicat de la médecine générales (SMG) lui rendit un hommage dont nous publions des extraits.

J. P



Nous exprimons nos pensées à ses proches.

Les membres du groupe d'animation du SMG souhaitent faire part de leur tristesse et rendre hommage à Sylvie Cognard. Sylvie est une camarade du SMG qui a pendant de nombreuses années participé à l'animation du syndicat. Elle a engagé toute sa vie : « toubib de cité », participante à l'atelier français de médecine générale et enseignante au département de médecine générale d'Angers, militante de la cause des femmes et du droit à l'IVG, faisant preuve d'une solidarité inconditionnelle avec les migrant.es, défenseuse des droits des enfants, active dans le mouvement des gilets jaunes...

Sylvie a souvent écrit ses réflexions nous poussant à questionner le sens de nos métiers de soignant.es. et à construire une société basée sur la solidarité et la sobriété.

Jack Prout

Devinettes scientifiques

Avec les connaissances acquises au collège ou au lycée, parfois avec un simple raisonnement logique, vous pouvez répondre à la question posée. La solution dans le prochain numéro.

Densité d'un métal

Un métal peut-il avoir une densité inférieure à celle de l'eau, environ 1000 kg/m³ ou 1 kg/l ou encore 1 g/cm³.

Réponse de la devinette précédente : Noir

La couleur d'un objet dépend des longueurs d'onde lumineuses réfléchies par cet objet. Notre cerveau par l'intermédiaire de nos yeux voit une tomate rouge car cette tomate réfléchit principalement la composante rouge de la lumière solaire. Sa longueur d'onde se situe autour de 700 nm, 0,7 millième de millimètre. Un objet apparaît noir lorsqu'il ne réfléchit aucune longueur d'onde. Il les absorbe toutes. Le Ventablack, nom commercial du pigment le plus noir connu à ce jour absorbe 99,965 % de la lumière qu'il reçoit. On l'utilise, par exemple, à l'intérieur des lunettes astronomiques pour éviter des réflexions parasites. Au sens scientifique nous pouvons dire que le noir n'est pas une couleur ou l'absence de couleur puisqu'il n'en réfléchit aucune.

Par contre au sens artistique, sans dire que le noir est une couleur, nous pouvons dire qu'il fait partie de la palette des peintres. Le français Pierre Soulages doit sa célébrité en grande partie grâce à ses toiles jouant avec les pigments noirs.

YMM

Mots croisés de Mado.

Solutions au prochain numéro

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution mots croisés A.L. n°148

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	V	O	Y	A	G	E	R	O	N	T
2	A		A	M	E	N	E	R		A
3	C	R	O	I	R	E		S	A	R
4	A	O	U	T		R	E		R	I
5	N	U	R	I		V	I	T	R	E
6	C	A	T	E	G	O	R	I	E	
7	I	I	I		I	N	E	R	T	E
8	E	T	E	N	D	S		O	A	S
9	R		R	U	E		T	I	N	S
10	E	T	E	L		P	A	R	T	E

Horizontalement :

1 Comme les jeux. 2 Joyeux / Presse. 3 Théâtre de saltimbanques. 4 Fleur / Lichen. 5 Parcours / La région de Rome. 6 Commune de l'Oise / Millepattes. 7 Ancien nom de Tokyo / Être sans travail. 8 Bourgeon d'arbre / Participe joyeux. 9 Dispersée. 10 Cardinaux / Peine.

Verticalement :

A Cavité du cœur. B Mesure chinoise / Réaction du cheval. C Monstre des neiges / Gamins de Lyon. D Séparations / Lettres de dépôt. E Champ / Fibre synthétique. F Mit fin / Dehors. G Demandes. H Élément radioactif / Fait suite au Docteur. I Ébrecher. J Pronom personnel / Qui conserve son titre à la retraite.

L'Anjou laïque N° 149

Fondateurs :

Yvonne et Henri Dufour

Directeur de la publication

Jack Prout

Comité de rédaction

Catherine Battreau, Jean-Paul Brachet, Hugues Gascan, Jean-Louis Grégoire, Yves Mulet-Marquis, Alain Paquereau, Daniel Renou, Jean-Pierre Thuleau, Jean-Luc Veillé

Collaboration

Pierre Michel, Dominique Delahaye, Jacky Essirard

Mise en page

FOL49, Jack Prout

Imprimerie

Ateliers Paquereau
8 Bld Bretonnières
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou

No CPPAP 86832

ISSN 1245-0936

Blog Anjou laïque

Des compléments d'articles,
de nouvelles contributions

anjoulaique.blogspot.com

mail : anjoulaique@gmail.com



Abonnement (1 an - 4 numéros)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

14 euros

20 € ou plus (soutien)

à l'ordre de la FOL49

Bon à retourner à :

FOL 49 - Anjou laïque
14 bis avenue Marie Talet
49100 Angers

Abonnement en ligne sur
anjoulaique.blogspot.com
rubrique "ABONNEMENT"

Humeurs laïques

Mythe religieux

Dans le numéro 102 de L'Anjou Laïque, décembre 2012, je signais un article intitulé Liberté de Conscience ou délit de blasphème. Je précisais que l'analyse, la critique, la caricature, la récusation des opinions philosophiques, politiques, des dogmes religieux relèvent sans discussion possible de la liberté de conscience et d'expression. L'Anjou Laïque, se trouve donc parfaitement fondé à publier, sous ma signature, un article tournant en dérision un important mythe catholique. Je devrai même écrire une importante superstition. Je parle de la conception de Jésus, fils de Marie. L'ange Gabriel rendit visite à Marie, alors promise au charpentier Joseph, pour lui annoncer la naissance engendrée par l'esprit saint, alors qu'elle n'avait ja-

mais connu d'homme. Au passage vous avez l'explication du qualificatif vierge que les croyants lient à son nom. Si vous voulez plus de détail référez vous à l'évangile selon Luc, chapitre 1,26,38. Joseph épousa Marie et devint le père nourricier de Jésus. Il accepta cette histoire abracadabrantesque. Crédulité, naïveté, je doute, à vrai dire je suis persuadé que de nos jours un homme ne croirait pas sa compagne si elle lui déclarait : *Chéri, un ange est venu me voir pour m'annoncer que suis enceinte par la grâce de l'esprit saint.* À moins qu'il ne veuille fermer les yeux et faire semblant de gober cette version. Même la science n'a pas encore réussi à faire aboutir une naissance par parthénogenèse humaine, fécondation en l'absence de cellules mâles.

Athée, rationaliste convaincu, j'ai cependant beaucoup de sympathie pour les traditions et fêtes populaires qui font de saint Yves - ce n'est pas moi - le patron des marins et des bretons. Et font de saint Éloi le patron des orfèvres qui vont par trois, comme les rois mages, dîner chez un autre orfèvre pour fêter leur saint. Mais j'apprécie encore plus l'humour populaire, façon Charlie Hebdo, pour qui Joseph est le patron des cocus !!!!!

le mécréant Yves Mulet Marquis

N.B : Pour le Grand Larousse Encyclopédique, mécréant, personne qui ne pratique pas la religion considérée comme la vraie . Par extension une personne sans religion.

Terminologie confuse

Dans le programme du Front populaire l'antisémitisme et l'islamophobie sont mis sur le même plan. Ils doivent être combattus. L'islamophobie est assimilée à la haine des musulmans comme l'antisémitisme (à juste raison) à la haine des juifs. Pour l'islamophobie, c'est une terrible confusion. L'origine de ce mélange des genres vient d'une réunion des amis de la France Insoumise à Toulouse en 2019. Péna-Ruiz, alors compagnon de Mélenchon, y était invité pour définir la Laïcité. Il y a déclaré « *la laïcité garantissant la liberté de conscience, il est tout à fait permis d'être "islamophobe", "cathéphobe" ou "athéphobe" tant qu'il s'agit de critiquer des idées et non de discriminer des personnes. Il n'est pas raciste de s'en*

prendre à une religion, mais il est raciste de s'en prendre à une personne du fait de sa religion ». Des militants, mal intentionnés, ont reproduit la citation en omettant la deuxième partie. Mélenchon qui déjà, sans doute, pensait conquérir les tours pour accéder à la présidence de la République fut muet. Subitement il oublia son hommage à Charb (directeur de Charlie Hebdo assassiné par des islamistes) auteur de la « *Lettre aux escros de l'islamophobie qui font le jeu des racistes* ». Depuis l'interrogation sur l'engagement laïque de l'ancien républicain convaincu est devenue légitime. Mais plus grave encore est l'alignement des autres partis de gauche sur la terminologie imposée par quelques membres de F. I. que nous

ne qualifierons par respect des camarades sincères engagés dans ce mouvement gauchistes. Dommage que, l'Anjou laïque, local et confidentiel, ne puisse être lu par les responsables nationaux des partis de gauche ; ils auraient pu, en découvrant l'excellent article de Dominique Delahaye, se rappeler que le terme islamophobie avait été inventé par des musulmans radicaux pour déconsidérer les musulmans modérés.

De gauche, quel terme faudra-t-il maintenant utiliser pour se permettre de critiquer l'islam sans risquer de passer pour un raciste détestant les musulmans ?

Jack Proult

Courrier des lecteurs

Karl Marx :Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Tel était le mot d'ordre que diffusait en 1848 Marx et Engels dans une petite revue auprès des ouvriers, des poignées d'ouvriers (que des hommes), surtout Allemands, éparpillées dans diverses petites associations, dont l'Association internationale des travailleurs (AIT) qui n'a duré qu'un temps. Il n'y avait pas d'employés à l'époque, sauf quelques-uns dans les rares grandes entreprises industrielles, et Marx n'en parle pas. Au-

jourd'hui, les ouvriers sont devenus une minorité derrière les employés (surtout des femmes) dont on ne sait toujours pas si ce sont de vrais prolétaires. Et ces ouvriers ont voté majoritairement pour les néo-fascistes du Rassemblement national aux dernières élections. En fait il y a longtemps déjà qu'ils n'entendent plus la voix de Marx, ignorée des employés.

Le Capital est un gros livre universellement connu mais que plus personne ne lit. J'en retiens la théorie de la plus-va-

lue qui hélas n'est pas démontrable avec les employés qui ne travaillent pas à la pièce, et je constate que le peuple est désormais livré à lui-même dans le désordre des réseaux sociaux et des rivalités de partis de gauche minoritaires dans le pays.

Le Communisme est-il un idéal défunt ?

*Max Bayard
Août 2024*